

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 13

Artikel: Les chiens et la rage. - La rage et les chiens
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Na, dis lo vito, Pierro, câ su décidâ à m'amusa tot mon soû, que mé dit in riint avoué sé grossé botzes coumin dai revons dé tartra.

— Ié dué bâles, té, t'a dé la pudra. Mon père a prêtâ, l'ai ya dza grand teimps, on fusi à mon onclo Antoine dau Meriau; no vin, se te vâu, lai allâ de sti coup lai redemandâ ci fusi. Quand no l'arin no foftrin lo camp no z'amusâ à teri dai vierdzats din lo petit boû dé Rebottan.

— Allein, allein vito! me redzoie dé teni ci fusi, que mé dit Djan, et no no z'immodirant à corré coumin se no z'avâ la chetta à noutré trossés.

No furant binstou au Meriau, vo paudé crairé! No z'intrint tot ballameint din l'otô, iau ne lai avavé nion que lou tsa que brinna sa cuva dévant no. No z'intrint au pâlo: pas on'âma. On oïessâi corré lé motze; lo villô horlodze tot solet fasâi *tic, tac, tic, tac*.

— Bon, no z'in réussâ, que mé dit Djan; l'oncle Antoine ne s'ai è pas, et lo fusi!...

— N'aussé pas pouaire, que lai de. — Et me vaite-lé à fourgounâ din ti lé cârro. Lo fusi étâi reduit déra la gardaroba, iau l'étâi couvai dé pussa et tot rouilli. Mâ que lai fâ-te. Ie prigno la pudra dé Djan et ma bâla po l'infatâ din lo canon; mâ la bâla étâi on pou grôcha et ne pouâvé pas la faire à déchindre. Mâ no bourrâvi tant que la bâla au bet dau compto fut infelâie; mâ la bourra fâsai dai rechautâies!... falliai cein veire!...

Justameint coumin no bourrâvi onco, no z'ouiesant dai pas din l'otô. Je replaço prestamint lo fusi déra la gardaroba iau l'étâi dza. Au mîmo meint l'onclo Antoine intra din lo pâlo, iau lé tot ébahi dé no vairé.

— Eh! mé pourro z'infants, que faidé-vo tie? que no dit dinse.

— Onclo Antoine, que l'ai dio, mon père m'invouie queri lo fusi que vo z'a prêtâ sti an passâ, que dit, l'ain a fâuta.

— Eh! vu vo lo baillî, mé pourro z'infants, mâ vu lo détzerdzi, sein cein vo vo fariâ dau mau.

Et vai-te que l'onclo Antoine que sein va [preindre lo fusi déra la gardaroba, sein sé maufiâ dé rein. No grulâvant dein noutré tsausses, et no vint no catzi din la cavetta sein dere on mot, vo compreindé bin!...

L'onclo Antoine auvré la petita fenîtra que baille su lo lé et qu'étâi tota carrelâie avoué dai petits bocons dé verro rionds. Sé braqué devant la fenîtra, clou on ge, et rau!...

On éclatâie dau tonnerre fa grulâ la maison qué pllinna dé fougâré. Lo villo onclo Antoine étâi étindu su lo pllantsi, tot éterti sein budzi, la crossa dau fusi dé coûté dé lli, lo canon à quauqué pi ple llin; l'étâi éclatâ et tot rebobelli coumin on fêtu de pissenlli, vo sédé.

La bordenâie qu'avâi fé lo fusi l'avai arretâ l'horlodze, ne fesâi ple rin *tic, tac, tic, tac*; mîmameint la gardaroba s'étâi auverta, on lai viya dai pana-man avoué ona grôcha marque rodze A. B., 12, on paquet dé cordettés et dai metanné.

Mâ l'onclo Antoine qu'étâi su lo pllantsi no z'éopuairivé; no lo crayant bau et bin mouâ. No no

z'approtsivant dé lli tot ballameint... Mâ quin bouneu! lo musset dé son bounet blanc sé met à brinnâ sur lo pllantsi et no viin budzi ou bocounet son gros erté que saillesâ dé sa chôqua qu'étâit dégourcha.

Adan, no l'appelâvant: Onclo Antoine! Onclo Antoine! ité-vo mouâ...

L'onclo auvré à maiti on ge, poui l'autro, sé tâté lo co et quand l'eu vu que l'étâi in via, sé laivé à maiti et no dit tot épouâiri:

— Ité-vo tie, mé puros z'infants? N'a-vo rin dé mau?

— Na, onclo Antoine, no n'ain rin dé mau et vo?

— Su tot écarfailli. Ci diablo dé fusi... quoui l'arai de?... Ne lai avai portant mé qu'ona petita bâla po teri on utzêran... Te deri à ton père, mon pouro Pierro, cein que lé arrevâ avoué son fusi.

So desant, l'onclo Antoine no baille a tsacon trei verro de son penatset po no refairé lé coûté, que desâi, et in apri, no felâvant tot vergognau in desint que valiai mi faire dé gueliétés avoué noutra pudra que de s'écarfailli la tita avoué on baugro dé crouïo fusi... et [se l'onclo Antoine l'étâi zu mouâ, n'arâ pe rin pu me bailli dé penatset, et n'aré mein zu dé balla pice au bounan. Lé cein qu'arâ étâ d'estra tristo!...

A. C.-R.

Les chiens et la rage. — La rage et les chiens.

Sous une forme légère, M. le docteur Barbier, le spirituel auteur de cette causerie, publiée dans la *Gazette médicale*, présente des considérations très sérieuses, qui pourront être méditées avec avantage.

Les chiens sont à l'ordre du jour; on leur fait les honneurs de l'exposition, on les prime, et beaucoup sont cotés plus haut que les vaches laitières. Or, à quoi servent-ils?... — A essayer leurs yeux chassieux à votre pantalon; et pour peu que le propriétaire soit recommandable, on aurait mauvaise grâce à s'en défendre; car « qui m'aime bien aime mon chien. » — Ils servent à mordre les mollets (j'en sais quelque chose), — à étrangler les poulets, — à détruire le gibier, sous prétexte de chasse, — à effaroucher les chevaux, — à empêcher tout un quartier de dormir, sous prétexte de guet. Presque toutes les nuits il en est un qui vient sous ma fenêtré chanter des romances de mauvais goût... Si ce n'était ma longanimité, ah!... il y a longtemps que je lui aurais jeté un beefsteack saignant à la sauce strychnine. — Ils servent enfin à donner des puces, la gale ou la danse de Saint-Guy aux enfants, et surtout... à propager la rage. A l'exception du guide de l'aveugle, — très rare heureusement, — et du chien de berger, tant vanté, *trop vanté* par les poètes..., encore une fois, je le demande, à quoi servent les chiens?

Il y a en France quatre millions de chiens déclarés, sans compter ceux qui ne le sont pas par dispense d'âge ou... toute autre dispense. Peu nous importe ce qu'ils coûtent d'achat ou d'impositions,

mais le triste, c'est qu'ils mangent; et ce qu'ils mangent est autant de pris sur les greniers publics : pain noir ou pain blanc, tandis que des millions d'hommes n'en ont pas à leur aise; et de beaux restes de viandes que les Petites-Sœurs des pauvres seraient bien aise d'emporter dans leur panier pour des hommes qui n'en mangent jamais!

Les chiens coûtent en nourriture de 5 à 25 centimes (et plus) par jour, soit en moyenne 15 cent., ce qui fait le petit denier de deux cents millions de francs par an! — M. Marchal (de Calvi), entre tant de mérites, a eu le tort de réduire ce total à 80 millions: je l'engage à refaire ses calculs. 200 millions!... Lisez dans ces chiffres l'extinction de la mendicité.

1^{er} exemple. — J'ai connu à Lyon (paroisse Saint-Polycarpe), une vieille comtesse qui avait concentré toutes les facultés de son âme et toutes les affections de son cœur sur un affreux petit roquet, — borgne et sans queue, hargneux et galeux, — le *Snearley yov* du capitaine Marryat. Souvent elle envoyait chercher pour lui une volaille sous prétexte qu'il était dégoûté de la viande de boucherie. Un vétérinaire de Lyon lui faisait (sans rire) plus de cent visites par an. En homme intelligent et qui sait que le meilleur moyen de détruire les abus, c'est de les exagérer, il faisait faire pour son auguste malade des meubles et des appareils très coûteux, et lui ordonnait des remèdes impossibles qu'un pharmacien, également intelligent, vendait à des prix encore plus impossibles. J'ai vu le vétérinaire couper en lanières une couverture de laine neuve pour emmailloter le précieux roquet. Enfin, celui-ci avait un domestique attaché exprès à sa personne pour le soigner et le promener soit à pattes, soit en voiture.

Ce chien coûtait plus de deux mille francs par an!!!

2^e exemple. — Il est un carlin, non moins bien traité que le précédent, auquel j'en veux à mort, car il m'a donné maintes fois des remords de conscience. Sa maîtresse est souvent malade, et, dès que j'approche de son lit, je vois les couvertures onduler de la tête aux pieds et des pieds à la tête, de même qu'au dernier tableau de la *Muette de Portici*, ondule la toile verte qui simule les flots de la mer.

— Comment allez-vous, madame?...

— Hou! hou! hou!

— Que tu es désagréable, Bichonne!...

Et ainsi de suite. — Je me garderais bien de mettre la main dans son lit depuis que j'ai été mordu aux doigts... Je lui vole son argent à cette dame; mais à qui la faute?

3^o *Foris canes!*

La vie d'un seul homme, dit encore M. Marchal, n'est-elle pas plus précieuse que la race canine tout entière? Or, ajoute-t-il, il meurt toutes les années dans notre belle France, et de la plus terrible des morts (la rage), environ cinquante hommes, soit, sur toute proportion gardée, mille sur tout le globe.

Quel est le meilleur mode de prophylaxie de la

rage (c'est-à-dire de préservation) si ce n'est la diminution des chiens?.. et, pour l'obtenir, il n'est qu'un moyen, c'est l'augmentation de l'impôt: *quintupler* celui des chiens de chasse, et *décupler* celui des chiens *sans profession*. — Les deux *cynolâtres* (adorateurs de chiens) dont j'ai parlé donneraient volontiers cent francs par an plutôt que de sacrifier leur unique amour en ce monde; mais il est à penser qu'ils ne feraient pas de nouveaux élèves, et c'est là tout ce que nous voulons.

La réduction de la race canine amènera donc, avec moins de bouches à nourrir, un profit direct pour le fisc, un dégrèvement indirect sur les impositions qui frappent notre nourriture à nous, et surtout le meilleur et l'unique moyen prophylactique de la rage.

Foris canes!

Conseils de l'amitié.

La vie, enfant, pour ta jeune âme s'ouvre,
Tu lui souris et tu crois au bonheur,
Comme la fleur que le soleil entrouvre
Tout est pour toi parfum, grâce, fraîcheur.
Mais ne crois pas, ô ma fille chérie!
Que ton soleil soit toujours radieux,
L'épine, hélas! déchirera ta vie,
Et le bonheur n'a pas quitté les cieus.

On te dira: La vie est comme l'onde;
Traverse-la sur le flot du plaisir;
Si la jeunesse est la reine du monde,
Il faut, enfant, te hâter de jouir.
Mais ne crois pas, ô ma fille chérie!
Ne crois jamais aux faux biens d'ici-bas;
N'effeuille pas les roses de la vie;
N'aie foi qu'en Dieu, car lui seul ne ment pas.

On te dira quelquefois à l'oreille
De ces doux mots qui font battre le cœur;
Sensible et pur, ton cœur qui se réveille,
Croira saisir des siècles de bonheur.
Mais ne crois pas, ô ma fille chérie!
Même aux serments que prodigue l'amour;
Il vient enfin l'instant où l'on oublie
Et toute fleur ici-bas n'a qu'un jour.

M^{lle} B.

On parlait, dans une réunion, de la publicité que peuvent offrir les journaux; quelqu'un faisait remarquer qu'ils étaient peu lus dans la campagne et que plusieurs villages n'en avaient pas du tout.

— Oh! pour quant à ça, dit un député campagnard, on nous en envoie assez pour rien!

Chez L. MONNET
au bureau du CONTEUR VAUDOIS

CARTE CÉLESTE

avec horizon mobile.

sur laquelle un mécanisme très simple indique l'état du ciel à un moment quelconque de la journée. Les personnes les moins exercées aux observations astronomiques peuvent facilement au moyen de cette carte, apprendre à connaître les diverses constellations. Elle porte, du reste, une explication très claire sur la manière de s'en servir. — Prix: 4 fr.

Expédition par la poste, contre remboursement.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.